

650 Vedette-matière - Nom commun (R)

Premier indicateur

Niveau de la vedette-matière

- ↳ Aucune information fournie
- 0 Niveau non précisé
- 1 Sujet principal
- 2 Sujet secondaire

Second indicateur

Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH)
- 1 Vedettes-matière de la LC pour la littérature jeunesse
- 2 Vedettes-matière de la NLM (MeSH)
- 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la NAL
- 4 Source non précisée
- 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
- 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
- 7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2

Codes de sous-zones

Partie principale du terme

- ‡a Nom commun ou nom géographique comme élément de classement (NR)
- ‡b Nom commun suivant un nom géographique comme élément de classement (NR)
- ‡c Lieu de l'événement (NR)
- ‡d Dates d'activité (NR)
- ‡e Terme de relation (R)
- ‡g Renseignements divers (R)
- ‡4 Relation (R)

Partie de la subdivision de la vedette

- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Sous-zones de contrôle

- ‡0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
- ‡1 URI de l'objet du monde réel (R)
- ‡2 Source de la vedette ou du terme (NR)
- ‡3 Documents précisés (NR)
- ‡6 Liaison (NR)
- ‡7 [Provenance des données \(R\)](#)
- ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone comprend un nom commun utilisé comme vedette-matière.

Les vedettes-matière de sujet peuvent consister en des termes généraux de sujets, y compris des noms d'événements ou d'objets. Des vedettes-matière sont attribuées à une notice bibliographique selon les règles généralement reconnues d'établissement de thésaurus par exemple, les vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH), les vedettes-matière de la NLM (MeSH), afin d'en permettre l'accès. La zone 650 peut être utilisée par tout établissement qui attribue des vedettes-matière selon les répertoires et les fichiers d'autorité identifiés dans la position du second indicateur ou dans la sous-zone ‡2 (Source de la vedette ou du terme).

Une vedette-matière comportant un titre (p. ex., Bible et athéisme), un nom géographique (p. ex., Iran dans le Coran) ou un nom de collectivité (p. ex., Église catholique et humanisme) est également entrée dans la zone 650.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les désignateurs de contenu identifient les sous-éléments présents dans les sujets et leurs subdivisions ainsi que dans les étiquettes de nœud.

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Niveau de la vedette-matière

La valeur dans la position du premier indicateur indique le niveau de la vedette de sujet. Cet indicateur sert à établir la distinction entre les principaux descripteurs et les secondaires.

∅ - Aucune information fournie

Cette valeur indique qu'aucune information n'est fournie sur le niveau du terme-sujet.

650 ∅6#aArchitecture.#y19e siècle.

0 - Niveau non précisé

Cette valeur indique que le niveau du terme-sujet pourrait être déterminé, mais qu'il n'a pas été précisé.

650 00#aFlour industry.#vPeriodicals.

1 - Sujet principal

Cette valeur indique que la vedette est un sujet principal.

650 17#aCareer Exploration.#2ericd

650 17#aCooks.#2ericd

2 - Sujet secondaire

Cette valeur indique que la vedette est un sujet secondaire.

650 27#aFood Service.#2ericd

650 27#aJunior High Schools.#2ericd

650 27#aSimulation.#2ericd

[Les contenus des sujets principal et secondaire sont identifiés]

■ Second indicateur - Thésaurus

La position du second indicateur précise le système ou le thésaurus utilisé pour établir la vedette-matière.

0 - Vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH)

Cette valeur indique que la vedette-matière a été formulée conformément au répertoire des vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH), et au programme coopératif de fichier d'autorité de nom (NACO) qui sont gérés par la Bibliothèque du Congrès (LC).

1 - Vedettes-matière de la LC pour la littérature jeunesse

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément à la section « AC Subject Headings » du répertoire des vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès et que son utilisation au programme de fichier analytique de la LC (*Annotated Card program*) est appropriée.

2 - Vedettes-matière de la NLM (MeSH)

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément au fichier d'autorité de la Bibliothèque nationale de médecine des États-Unis (NLM) et que son utilisation au fichier d'autorité de la NLM est appropriée.

3 - Fichier d'autorité de vedettes-matière de la NAL

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément au fichier d'autorité de la Bibliothèque nationale d'agriculture des États-Unis (NAL) et que son utilisation au fichier de vedettes-matière de la NAL est appropriée.

4 - Source non précisée

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément à une liste contrôlée, dont la source ne peut être précisée à l'aide de l'un des systèmes ou thésaurus de vedettes-matière couverts par les valeurs « 0-3 », « 5-6 » du second indicateur ou par le code d'identification

indiqué dans la sous-zone †2.

La zone 653 (Terme d'indexation - Vedette non contrôlée) est utilisée pour enregistrer des termes qui ne sont pas dérivés de listes de vedettes-matière contrôlées.

5 - Vedettes-matière canadiennes (CSH)

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément au répertoire des vedettes-matière canadiennes, élaboré par Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

6 - Répertoire de vedettes-matière (RVM)

Cette valeur indique que la vedette-matière secondaire est formulée conformément au *Répertoire de vedettes-matière* qui est géré par la Bibliothèque de l'Université Laval.

7 - Source indiquée dans la sous-zone †2

Cette valeur indique que la vedette-matière est formulée conformément à un ensemble de règles de formulation de vedettes-matière à partir d'un système ou d'un thésaurus. Le code d'identification est indiqué dans la sous-zone †2.

■ CODES DE SOUS-ZONES

†a - Nom commun ou nom géographique comme élément de classement

Cette zone renferme un nom commun ou un nom géographique utilisé comme élément de classement pour un nom commun. L'information qualificative entre parenthèses qui est associée au terme ne doit pas figurer dans une sous-zone codée distincte.

- 650 †6†aAmish.
- 650 †0†aKalmyk cattle.
- 650 †0†aAstronautes.
- 650 †0†aEgypt in the Bible.
- 650 †6†aBASIC (Langage de programmation)
- 650 †0†aBull Run, 2d Battle, 1862.
- 650 †6†aConcertos (Orchestre à cordes)
- 650 †6†aMusique vocale†zFrance†y18 siècle.
- 650 †6†aDentisterie†vFilms pour la jeunesse.
- 650 †6†aHumour canadien-anglais.

†b - Nom commun suivant nom géographique comme élément de classement

Cette sous-zone renferme un nom commun en rapport avec le nom géographique contenu dans la sous-zone †a. Il ne faut pas utiliser cette forme dans les notices formulées conformément aux RCAA 2.

- 650 †0†aCaracas.†bBolivar Statue.

†c - Lieu de l'événement

La sous-zone †c renferme l'endroit où l'événement s'est produit.

†d - Dates d'activité

La sous-zone †d réfère à la période de temps durant laquelle un événement s'est produit.

†e - Terme de relation

La sous-zone †e contient un terme décrivant la relation entre la vedette de sujet et les documents décrits: p. ex., entité illustrée.

- 650 †6†aSeabiscuit (Cheval de course),†eentité illustrée.
[Photo de Seabiscuit, le cheval de course.]
- 650 †6†aLicornes,†eentité illustrée.
[Tapisserie de Bayeux montrant une licorne.]

‡g - Renseignements divers

Élément de données qui ne figurent pas de façon plus appropriée dans une autre sous-zone définie.

‡v - Subdivision de forme

La sous-zone ‡v contient une subdivision de forme qui désigne une sorte ou un genre particulier de document tel que défini dans le thésaurus utilisé. Il convient d'utiliser la sous-zone ‡v seulement lorsqu'on ajoute une subdivision de forme de sujet à un terme principal.

650 ~~‡6‡a~~Plongée en scaphandre autonome‡vPériodiques.

650 ~~‡6‡a~~Vomissement‡xTraitement‡vGuides, manuels, etc.

‡x - Subdivision générale

La sous-zone ‡x renferme une subdivision de sujet pour laquelle il n'est pas approprié d'utiliser les sous-zones ‡v (Subdivision de forme), ‡y (Subdivision chronologique), ou ‡z (Subdivision géographique). Il convient d'utiliser la sous-zone ‡x seulement lorsqu'on ajoute une subdivision générale de sujet à un terme principal.

650 ~~‡6‡a~~Hippodromes (Turf)‡zÉtats-Unis‡xHistoire.

650 ~~‡6‡a~~Numismatique‡xCollectionneurs et collections.

‡y - Subdivision chronologique

La sous-zone ‡y contient une subdivision de sujet qui représente une période de temps. Il convient d'utiliser la sous-zone ‡y seulement lorsqu'on ajoute une subdivision chronologique à un terme principal.

650 ~~‡6‡a~~Musique‡y500-1400.

‡z - Subdivision géographique

La sous-zone ‡z renferme une subdivision géographique. Il convient d'utiliser la sous-zone ‡z dans la zone 650 seulement lorsqu'on ajoute une subdivision géographique à un terme principal.

650 ~~‡6‡a~~Guerre mondiale, 1939-1945‡xCampagnes et batailles‡zTunisie.

650 ~~‡0‡a~~Real property‡zMississippi‡zTippah County‡vMaps.

‡0 - Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡1 – URI de l'objet du monde réel

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡2 - Source de la vedette ou du terme

La sous-zone ‡2 comprend un code MARC qui identifie la liste source à partir de laquelle la vedette-matière a été attribuée. On ne l'utilise que lorsque le second indicateur contient la valeur «7» (Source indiquée dans la sous-zone ‡2). La source du code MARC est le document intitulé *Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC* mis à jour par la Bibliothèque du Congrès.

650 ~~‡7‡a~~Educational buildings‡zWashington (D.C.)‡y1890-1910.‡2lctgm

650 17‡aAcoustic measurement.‡2test

‡3 - Documents précisés

La sous-zone ‡3 identifie la partie du document décrit à laquelle la zone s'applique.

‡4 - Relation

Code ou URI qui spécifie la relation entre l'entité décrite dans la notice et l'entité mentionnée dans la zone. Une source de codes de relation est la *Liste des codes de relation MARC* (marcrelator).

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡7 - Provenance des données

[Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe J - Sous-zones de provenance des données.](#)

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Vedettes ambiguës

Voir Annexe E.

Ponctuation

Il faut mettre un signe de ponctuation ou une parenthèse fermante à la fin de la zone 650. Si la zone se termine par la sous-zone ‡2 ou ‡3, il faut mettre le signe de ponctuation avant ces sous-zones.

650 17‡aCareer Exploration.‡2ericd

650 ‡6‡aBallades américaines‡zHudson River Valley (N.Y. et N.J.)

La partie d'un terme principal suivie d'une subdivision ne se termine pas par un signe de ponctuation, sauf si la partie d'un terme principal se termine par une abréviation, une initiale ou une lettre, ou une date ouverte.

650 ‡6‡aPluie et précipitation‡zWashington (État)‡zSeattle‡vCartes géographiques.

Espacement

Il n'y a pas d'espaces dans les sigles, les acronymes ou les abréviations.

650 ‡6‡aSystème MARC.

650 ‡6‡aEnvois C.R.

Constante d'affichage

- [*Le tiret est associé au contenu des sous-zones ‡v, ‡x, ‡y et ‡z*]

Le tiret (-) précédant une subdivision dans une vedette-matière étendue ne paraît pas dans une notice lisible par machine. Le système peut le générer comme constante d'affichage associée au contenu des sous-zones ‡v, ‡x, ‡y, et ‡z.

Zone de contenu désignée :

650 ‡6‡aÉnergie nucléaire‡xHistoire.

Exemple d'affichage :

Énergie nucléaire-Histoire.

Articles initiaux

Les articles initiaux par exemple, Le, Der, The... paraissant au début de la vedette-matière de sujets sont généralement omis dans la plupart des langues (sauf quand on veut classer à l'article). Il faut conserver tous les signes diacritiques ou spéciaux qui se trouvent au début des zones. Il faut remarquer que de tels caractères sont habituellement ignorés aux fins de tri et de classement.

650 ‡6‡aLe Moyne d'Iberville, Expédition de, à Terre-Neuve, 1696.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

‡b - Vedette de sujet suivant une vedette incluant un nom géographique [PÉRIMÉ, 1981]

La sous-zone ‡b est devenue périmée en 1981. En 1987, on a toutefois réintégré la sous-zone aux fins de conversion rétrospective des notices.

‡e - Relation [RENOMMÉ, 2017]

‡g - Renseignements divers [NOUVEAU, 2014]

‡0 - Numéro de contrôle de la notice d'autorité [NOUVEAU, 2007]

‡0 - Numéro de contrôle de la notice [REDÉFINI, 2010]

‡1 - URI de l'objet du monde réel [NOUVEAU, 2017]

‡4 - Code de relation [NOUVEAU, 2005]

‡4 - Code de relation [RENOMMÉ, 2017] [REDÉFINI, 2017]

La sous-zone ‡4 a été renommée et redéfinie afin de permettre l'enregistrement d'URI de relation en plus de codes MARC et non issus du MARC.

‡7 - Provenance des données [NOUVEAU, 2022]